

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate



Rénovation de l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface : précisions importantes

Saint-Boniface, 12 mai 2025 – La municipalité de Saint-Boniface souhaite clarifier certaines informations erronées diffusées sur les réseaux sociaux concernant le projet de rénovation et d'agrandissement de l'Hôtel de Ville.

Une démarche responsable et bien encadrée

Le projet a fait l'objet d'un **important travail de planification**, appuyé par des firmes spécialisées. Il bénéficie d'un **financement gouvernemental confirmé** via le programme PRACIM, à hauteur de **4,34 M\$ subventionné à 65%**. Le financement permanent de **la part de la Municipalité réelle estimée**, excluant les imprévus, ne dépassera pas 4,07 M\$ (incluant un montant de **contingence de 900 000\$**).

Un montant supérieur a été **temporairement autorisé par règlement**, simplement pour permettre la gestion des dépenses durant la réalisation du projet, incluant une **provision pour imprévus (contingence) de 900 000 \$ qui fort probablement ne sera pas utilisé**, essentielle pour une rénovation d'un bâtiment de plus de 70 ans.

Afin de répartir équitablement les coûts pour les contribuables, un règlement d'emprunt sur 30 ans est prévu. Cela permet d'assurer une gestion budgétaire réaliste et durable, avec un impact annuel modéré pour les citoyens sur le compte de taxes serait d'environ 87\$ par propriété (propriété moyenne évaluée à 224 187\$).

Un projet fonctionnel, non luxueux

Contrairement à certaines affirmations, ce projet ne comprend aucun luxe, mais uniquement des interventions essentielles et conformes aux normes actuelles, incluant :

- Mise à niveau complète des systèmes mécaniques et de ventilation
- Fenestration modernisée pour efficacité énergétique
- Accessibilité universelle (monte-personne)
- Conformité au Code du bâtiment
- Réduction de la superficie globale pour optimiser les coûts
- Salles polyvalentes (4) accessibles aux organismes et citoyens



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature

La **salle du conseil municipal**, elle aussi repensée, pourra être **divisée par un panneau amovible**, permettant d'accueillir **plus d'une rencontre à la fois** selon les besoins municipaux ou communautaires.

Plusieurs étapes franchies

Le projet est **déjà bien avancé** : près de **500 000 \$ ont été investis** dans des études techniques, la relocalisation des services, les plans d'architecture et les expertises environnementales. Une aide financière conditionnelle a été confirmée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Annuler ou retarder le projet maintenant signifierait **perdre la subvention, annuler des années de travail, ralentir l'accès aux services municipaux, retarder le retour de la bibliothèque dans le pavillon Gilles-Bellemare** et augmenter les coûts à long terme.

Une vision claire pour l'avenir

Le conseil municipal agit de manière **responsable** dans l'intérêt des citoyens. Ce projet permettra de retrouver un Hôtel de Ville **sécuritaire, moderne, accessible et durable**, tout en soutenant les activités citoyennes, culturelles et communautaires.

Pour en savoir plus ou consulter les rapports :

<https://saint-bo.ca/fr/ma-municipalite/administration/dossier-de-l-hotel-de-ville-140-rue-guimont>

info@saint-bo.ca | 819-535-3811